

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN251

présenté par

Mme Thomin, Mme Rabault, Mme Santiago et Mme Pic

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 49 par la phrase suivante :

« Ces projets permettront notamment de renforcer la posture dans le champ informationnel et la lutte informationnelle et contre les ingérences étrangères vis-à-vis des Armées, de la BITD et au-delà en lien avec la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à appuyer la nécessité de poursuivre et renforcer la lutte contre les ingérences étrangères à tous les niveaux et notamment en lien avec DGSI.